Ne les laissons pas transformer Saint-Rémy en une Gare Industrielle !

NON A SAINT REMY TRANSFORMEE EN GARE INDUSTRIELLE !

Beaucoup d'entre vous pensent que les travaux en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sont presque terminés. Détrompez-vous !

Les travaux engagés depuis l'été 2016 par la RATP ne concernent que la première phase du projet (en bleu sur le schéma ci-dessous). La seconde phase (en rouge) consistera à créer 4 voies de garage supplémentaires. Les travaux pourraient démarrer dès 2019. Or ces installations transformeraient notre gare en un **véritable site industriel, annexe de Massy**.

Une fois en service, comme l'ont montré vos remarques lors de l'enquête

publique de Février 2018, ces aménagements :

- Engendreraient de nombreuses nuisances (circulations à vide de nuit, bruit, lumière) que la RATP sous-estime volontairement dans ses rapports,
- Entraineraient des circulations de trains sans passagers jusqu'à Orsay ou Massy. Aucun bénéfice pour les usagers au sud de ces gares,
- Coûteraient près de 30 Millions d'€ (en plus des 33 M€ de la phase 1),
- Nécessiteraient des murs de soutènement allant jusqu'à 6m de hauteur et auraient un impact environnemental et paysager inacceptable.

La RATP ne tire aucun enseignement de l'accident du 12 Juin 2018

STOPPONS CE PROJET D'EXTENSION DÉMESURÉ !

Suite, aux irrégularités constatées dès la phase 1 au regard du code de l'environnement, « Riverains du RER B Saint-Rémy » et l'Union des Amis du Parc ont engagé un recours juridique au Tribunal Administratif qui est toujours en cours. Le collectif soutient financièrement cette première action. Il a par ailleurs engagé un recours gracieux contre la phase 2 cet été, recours rejeté par la RATP.

Pour engager un recours en contentieux sur le fond, nous avons besoin de votre soutien

Libellez votre chèque à l'ordre de l' « Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse », membre du Collectif Pôle Gare.
Un reçu fiscal vous sera adressé : 66% de votre don sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, **un soutien de 50 € ne vous coûte que 17 € après déduction fiscale.**

Orde à indiquer : Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Adresse où envoyer votre don :

Collectif Pôle Gare Saint Rémy
48 avenue Guy de Coubertin
78470 Saint Rémy-lès-Chevreuse

Téléchargez le document